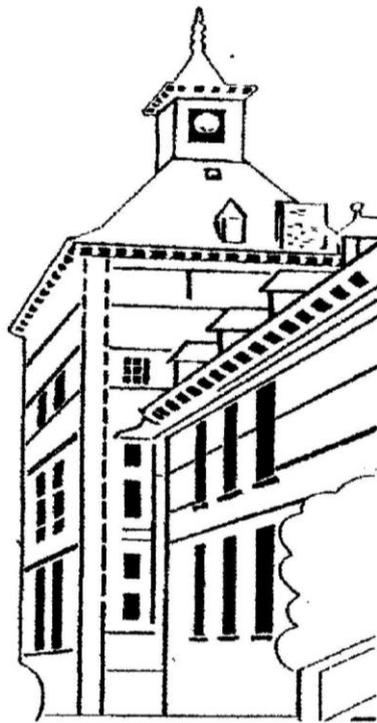


Ecole fondamentale Abbaye de Flône



Contact famille 2022-2023

« Gaudere et bene facere »

Se réjouir et bien faire

Ecole fondamentale de l'Abbaye de Flône

Chaussée Romaine, 2

4540 Flône (Amay)

Tél. : 085/310.413

secretariat@flonefondamental.be

www.flone.be/fondamental/

Chers parents,

A vous ainsi qu'à votre enfant, nous souhaitons une excellente année scolaire au sein de notre établissement.

L'équipe éducative donne de solides bases d'instruction qui préparent les enfants à la vie en développant la créativité, le sens critique, l'esprit de recherche. En chaque élève, il y a des qualités qui peuvent être développées afin de les valoriser.

Nous attachons une grande importance au partenariat école-famille. C'est en travaillant de concert que les enfants acquerront le goût du travail, la rigueur et l'esprit civique.

Nous comptons sur vous pour porter avec nous les valeurs qui nous sont chères.

Ce petit guide pratique est à garder à portée de main tout au long de l'année. Vous y trouverez un rappel et des précisions sur notre projet ainsi que son fonctionnement.

Mme Dufour

Règles de vie à l'école

Les projets et règlements de notre établissement font l'objet d'une brochure spécifique que toute famille doit posséder. Elle vous a été transmise avant l'inscription de votre enfant. Toutefois, n'hésitez pas à nous en réclamer une copie ou à la consulter sur notre site internet au besoin.

Horaire et présences

Tous les jours de 8h35 à 12h10 et de 13h25 à 15h05

Le mercredi de 8h35 à 12h10

Tout élève se doit d'être à l'école 5 minutes avant le début des cours et ce, afin de lui octroyer un début de journée favorable à son bien-être et à son apprentissage. En raison de la circulation aux alentours de notre école, n'hésitez donc pas à avancer de quelques minutes l'heure du départ !

Journée type

7H00 à 8H00 : accueil des enfants à la garderie

8H00 à 8H35 :

- Les enfants de primaire vont dans la cour
- Les enfants de maternelle vont dans la salle de gymnastique*

10H15 à 10H30 : récréation pour les élèves de primaire

10H35 à 10H50 : récréation pour les élèves de maternelle

12H10 à 12H25 : repas dans les classes avec les enseignants

12H25 à 13H25 : récréation pour tous et début de sieste pour les élèves de M1

15H05 : Fin des cours

- Les enfants de primaire sortent à la barrière de la cour lorsqu'ils sont appelés
- Les enfants de maternelle sont rassemblés dans la salle de gymnastique*

15H50 à 17H30 : garderie pour tous

* Accès à la salle de gymnastique pour déposer ou reprendre les enfants de maternelle : Celui-ci se fait par le préau derrière le bâtiment, puis le couloir des vestiaires de la salle de gymnastique. Les parents sortent par l'arrière et empruntent le sentier afin de ne pas croiser les parents qui arrivent.

Les parents qui amènent un enfant en maternelle après 8H15 doivent le déposer dans la salle de gymnastique sans s'attarder dans celle-ci. Dès 8H35, lorsque la sonnerie retentit, les enfants se rangeront seuls devant leur enseignant. Il est tentant d'accompagner l'enfant dans le rang, mais cette démarche désorganise et retarde la rentrée des petits et également l'organisation du cours d'éducation physique des élèves de primaire.

En primaire, les parents qui amènent ou reprennent leur enfant, resteront à la barrière. Par respect pour les autres familles et en raison des difficultés évidentes de circulation

aux alentours de notre établissement, ils veilleront à ne pas s'y attarder afin de laisser en permanence le passage libre et de libérer rapidement la place de parking.

Les enfants de moins de 5 ans qui repartent à midi pourront être repris à **12h00** à la barrière.

Pendant les heures scolaires, la barrière de la cour reste fermée. Toute personne désireuse d'entrer durant ces heures doit se présenter au préalable à la Direction.

Si votre enfant arrive en retard, nous vous demandons de vous signaler au moyen de la cloche à la barrière et quelqu'un viendra l'accueillir.

Les arrivées tardives, sauf circonstances exceptionnelles, perturbent la classe. Tentez donc de les éviter !

Absences

Pour rappel, l'école est obligatoire pour tous les enfants et ce, **dès l'âge de 5 ans**. Toute absence prévue ou départ anticipé doit être signalé dans la farde de communication ou dans le journal de classe. Une absence imprévue doit être signalée le jour même par téléphone ou mail au secrétariat. De plus, elle doit être justifiée au moyen d'une carte d'absence dûment complétée dès le retour de l'enfant ou d'un certificat médical pour toute absence d'au moins 3 jours et remis à l'enseignant. Les cartes d'absences à compléter sont disponibles sur notre site internet dans l' « espace parents ».

Etude surveillée

Une étude surveillée est organisée les mardis et jeudis entre 15h10 et 16h00 pour les enfants dès la 3^{ème} primaire. L'inscription (voir feuillet central) est nécessaire et rend l'étude obligatoire durant toute l'année. L'enfant ne pourra pas quitter l'étude avant 16h à moins d'avoir fini son travail. Les parents reprennent donc l'enfant à la garderie après 16h.

Activités et frais scolaires

Conformément au prescrit de l'article 100 du décret « Mission » du 24 juillet 1997, vous trouverez ci-après l'estimation des frais pouvant être réclamés par notre école. Ces activités sont prévues, mais leur maintien dépendra de la crise sanitaire. Les prix se basent sur les montants demandés les années antérieures et sont susceptibles d'être adaptés en fonction des fournisseurs.

Durant l'année, vous recevrez 3 factures par mail (ou par courrier si demandé) reprenant les frais de la période concernée et la date d'échéance du paiement.

Frais scolaires obligatoires

Description	QUI	Estimation des montants
Voyages		
Classe verte	P4	225,00€
Puy du Fou	P6	300,00€
Activités sportives		
Activité vélo	M2-M3	2,00€
Je cours pour ma forme	P1 à P6	1,00€
Natation**	P1 à P3	100 € pour l'année
FRSEL /FSEOS***	P4 à P6	1,50€/activité
Patinoire	P4	3,50€
Activités culturelles ou scientifiques		
Cinéma et théâtre	M1 à P6	9,00€
Activité "Nature" ?	M1	2 x 5,00€
Activité "Ferme" ?	M1	11,50€
Sécurité routière	P1 à P4	1,00€
Musée vie wallonne	P1	12€
Blégny-mine	P2	15,00€+ transport
Recyparc	P2	1,70€
Visite des Guillemins	P2	5€
Préhistosite	P3	15,00€+ transport
Visite du Chateau de Jehay	P3	9,00€
Activités fin d'année	P1	5€
	P2	6€
	P3	10 €
	P5	10 €
	P6	10€

Journée début d'année "Couleur Aventure"	P5	16 €
Activité "Cap Sciences"	P5	3x 6,00€
Activité "Benjamin secouriste"	P5	8,00€
Journée à Tongres (les Gallos-Romains)	P5	6,00€ + transport
Activité "Cap Sciences"	P6	1x 6,00€

****Natation** : 9 séances prévues de la P1 à P3, encadrées par 2 enseignants d'éducation physique présents dans l'eau

*****FRSEL** : 2 séances en P4, P5 et P6

Frais scolaires facultatifs

Les abonnements aux revues ne peuvent plus faire partie des frais scolaires obligatoires. Pour les enfants qui souhaiteraient toutefois s'y abonner, nous vous invitons à compléter et à rendre le bulletin de commande complété pour le **jeudi 22 septembre** au plus tard. Le prix de l'abonnement peut fluctuer en fonction du nombre total d'abonnements commandés.

Description	Public cible	Montant maximum
Bonjour	P1 et P2	45,00€
Dauphin	P3 et P4	45,00€
Tremplin	P5 et P6	45,00€
Tirelire	P3 et P4	45,00€
Récit Express	P5	45,00€

Demande de consentements

Nous sollicitons votre consentement pour deux traitements particuliers de données à caractère personnel : Droit à l'image et RGPD. Ces traitements sont bien entendu envisagés dans le cadre d'activités liées à la scolarité de votre enfant.

Vous êtes totalement libres d'accorder ou non ce consentement et disposez, pour ces traitements particuliers, des mêmes droits que ceux accordés pour tout traitement de données à caractère personnel. Merci de vous référer à notre déclaration de protection des données personnelles pour plus d'informations (voir document joint).

Si vous avez des questions ou des remarques, n'hésitez pas à nous contacter.

Droit à l'image

Dans le cadre de nos activités pédagogiques ou pour illustrer la vie de l'école, nous sommes amenés à utiliser des photographies ou vidéos de votre enfant.

Nous veillerons à ce que ces données ne soient pas utilisées à l'extérieur de l'école sans votre autorisation. Les affichages éventuels seront limités aux parties privatives de notre établissement ou sur des supports informatiques ou Web dont l'accès sera limité à des personnes dûment autorisées et appartenant à notre communauté éducative.

Nous nous efforçons de sensibiliser les jeunes et les membres du personnel à l'importance du respect du droit à l'image qui implique notamment de s'abstenir de capturer l'image d'une personne si elle le refuse.

Par ailleurs, nous pourrions être amenés à utiliser l'image de votre enfant :

- Sur notre site Internet, notre page Facebook,
- Sur les photos de groupe affichées à l'entrée de notre école,
- Le Pic-collage des maternelles
- Parfois dans des articles de journaux

Pour ce type de diffusion plus large, nous avons besoin de votre consentement.

Veuillez noter qu'il ne sera en aucun cas question d'une diffusion à des fins commerciales ou qui ne soit pas en lien avec les missions pédagogiques et éducatives d'une école et leur promotion.

RGPD

Nous vous invitons à vous référer au document annexe pour toute explication et vous demandons de confirmer la prise de connaissance de celui-ci en complétant le talon sur le feuillet central.

Sécurité

Les enseignants assurent une surveillance de 8h à 8h35 et de 15h05 à 15h50 dans la salle de gymnastique en maternelle et à la barrière en primaire. Dès lors, les parents viendront déposer/reprendre les enfants à ces endroits pour plus de sécurité dans le parking.

Nous rappelons que le parking de l'église ne peut être utilisé que par les parents d'enfants de maternelles. Les autres doivent utiliser le dépose minute ou le parking du secondaire.

Il existe toutefois une dérogation pour les enfants qui repartiraient seuls, en bus ou accompagné d'un frère ou d'une sœur. Une demande de carte verte peut être introduite en début d'année au secrétariat moyennant de compléter le formulaire (voir feuillet central). Cette dérogation n'est pas valable pour que l'enfant attende seul ou avec ses frères/sœurs dans le parking l'arrivée en voiture de ses parents.

Nous attirons votre attention sur le fait que tout enfant trouvé dans le parking sans ses parents se verra reprendre sa carte verte.

Si votre enfant doit reprendre le bus en fin de journée, un rang sera formé à l'heure voulue et nous veillons à ce qu'un enseignant soit présent à l'arrêt du bus jusqu'au départ de celui-ci. Les enfants doivent être en possession de leur abonnement et nous ne pouvons que vous encourager à être présent à l'arrêt pour le reprendre.

Pour plus de sécurité, nous vous demandons de nous informer des jours et du numéro du bus que votre enfant devra prendre en complétant le formulaire prévu à cet effet (voir feuillet central)

Avertissement, fiche de réflexion et conseil de discipline

Le conseil de discipline est un système mis en place à l'école. **C'est un lieu d'écoute, d'échange et de réflexion** géré par une petite cellule éducative. Il permet à l'enfant de réfléchir aux problèmes disciplinaires survenus à l'école et de s'exprimer librement.

À la suite de plusieurs avertissements (voir page 16-17 du journal de classe) ou à un fait grave survenu à l'école, le Conseil de discipline peut demander aux parents de prendre part à la réflexion afin d'aider l'enfant à prendre conscience du problème, comprendre ce qui est attendu et aider à la mise en place d'un cadre éducatif.

Nous espérons que cet accompagnement et ces échanges avec les adultes partenaires permettront à l'élève de trouver une issue constructive à la situation problème.

Toute faute grave liée au non-respect de la loi (insulte, violence verbale ou gestuelle, vol avéré, harcèlement, racisme) fera d'office l'objet d'un conseil de discipline et d'une sanction déterminée au cours de celui-ci.

Santé

Pour rappel, chaque année, les classes de 3^{ème} maternelle, 2^{ème} année et 6^{ème} année se rendent à la visite médicale au centre de Promotion pour la Santé à l'école (PSE), rue de la Résistance, 2 à Huy. Les vaccins recommandés peuvent y être administrés gratuitement.

De temps en temps, certains enfants viennent avec des poux. Si nous nous en rendons compte, un petit mot sera remis à tous les enfants de la classe par l'intermédiaire de la mallette ou du journal de classe. Il n'y a aucune honte à cela. L'important est de veiller à se soigner afin d'enrayer la propagation. Consultez un médecin ou un pharmacien qui vous conseillera sur les produits efficaces.

Assurance et accidents

Chaque élève est assuré lorsqu'il est à l'école ou participe à une activité de celle-ci durant les heures de cours, ainsi que sur le chemin de l'école.

Si votre enfant se blesse durant la journée, nous essayons de vous atteindre par téléphone et de convenir des suites à donner.

Si nécessaire, nous établissons une déclaration d'accident. La compagnie d'assurance prend en charge les frais (soins et médicaments) liés à l'accident après intervention de la mutuelle et sur base des pièces justificatives qui seront fournies par les parents.

En fonction de la gravité de la situation et dans le cas où nous ne parvenons pas à vous joindre, nous contactons votre médecin ou l'ambulance directement.

Si votre enfant se blesse à la sortie de l'école ou sur le trajet de retour, la Direction ou un enseignant doit être prévenu immédiatement ou le plus rapidement possible afin qu'une déclaration puisse être introduite auprès de la compagnie d'assurance. Pour la suite des formalités, elles sont identiques à celles pour un accident survenu à l'école.

L'école décline toute responsabilité en cas de vol dans l'enceinte de son bâtiment. Nous invitons dès lors les enfants à ne prendre aucun objet de valeur non essentiel à l'école. Concernant les tablettes ou tout autre support numérique de valeur utiles aux apprentissages des enfants à besoins spécifiques, nous vous invitons à prendre contact avec l'enseignant ou la Direction afin qu'un accord soit pris pour la sécurité de ces objets.

Rappel : l'assurance n'intervient pas pour les vols ni les dégâts matériels. Il en va ainsi de même pour les appareils dentaires ou paire de lunettes non portés. Nous vous encourageons donc à mettre une boîte à disposition de votre enfant pour qu'il y dépose ses effets au besoin.

Garderie

Une garderie gratuite est organisée chaque jour entre 7h00 et 8h00 le matin et entre 15h50 et 17h30 le soir. Le mercredi, la garderie est possible entre 12h25 et 13h25.

Après 17h30, il n'y a plus de surveillance dans l'école. Les enfants encore présents attendront leurs parents au lieu-dit « Pentagone » dans la cour de l'église.

Dans l'intérêt de tous, il sera refusé à un élève de retourner dans une autre famille ou de changer de moyen de transport à moins que la Direction n'ait reçu une autorisation écrite de la part des parents.

Numéro de la garderie !!!

Afin que vous puissiez contacter le personnel de garderie en cas de retard de votre part, un numéro direct est désormais à votre disposition.

0496/76.82.83

(Uniquement accessible durant les heures de garderie)

Repas et collation

Il existe un choix varié de collations saines. Nous encourageons vivement le choix de collations vendues en vrac (non emballées individuellement) et placées dans une boîte

hermétique et ce afin de limiter les déchets inutiles. Le mercredi est le jour du fruit dans toute notre école ! Nous comptons donc sur vous pour nous soutenir dans ce projet santé pour vos enfants.

Les repas sont pris en classe sous la surveillance de l'enseignant. Il n'y a pas de possibilité de réchauffer les plats et les enfants sont priés de se munir des couverts nécessaires à leur repas. Nous encourageons l'utilisation d'une boîte à tartines et d'une gourde. Une fontaine est à la disposition des enfants pour remplir leur gourde. Chips, canettes et chewing gum sont interdits pour des raisons de santé et de sécurité.

Objets perdus et de valeur

Il est indispensable de noter le nom de l'enfant sur tous ses effets (sacs, vêtements, baskets, boîtes...). Les effets retrouvés dans la cour sont déposés dans le couloir d'accueil de la garderie afin d'y être retrouvés dès le lendemain. En fin de semestre (mi-décembre et fin juin), l'ensemble des effets non repris seront donnés à une association caritative.

Pour rappel, il est **strictement interdit** d'apporter à l'école tout objet numérique de valeur tel que **GSM, montre connectée**, etc. Tout enfant pris en possession de tel objet se le verra confisquer et ce jusqu'à l'entrevue avec la Direction.

Nos précieux partenaires

L'Association de parents

L'ASSOCIATION DES PARENTS, C'EST...

travailler main dans la main avec l'école, avec les directions, et les équipes éducatives afin d'améliorer la vie de votre enfant dans son école.

EXERCER À FLÔNE SES RESPONSABILITÉS DE PARENT, C'EST...

- Enrichir la vie de l'école en favorisant l'adaptation de nos enfants
- Débattre de certains sujets
- Mieux savoir ce qui se passe à l'école
- Devenir représentatif des parents de toute l'école
- Assurer une meilleure cohésion entre les parents, et avec l'ensemble des partenaires de l'école
- Rythmer l'année scolaire par diverses animations et activités
- Concevoir et mener des projets

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes un groupe de parents (fondamental – secondaire - internat) qui se réunit 3 à 4 fois par an avec les directions. Lors de ces réunions, nous essayons d'élaborer des projets qui permettent d'améliorer la vie des enfants à l'école.

COMMENT NOUS AIDER ?

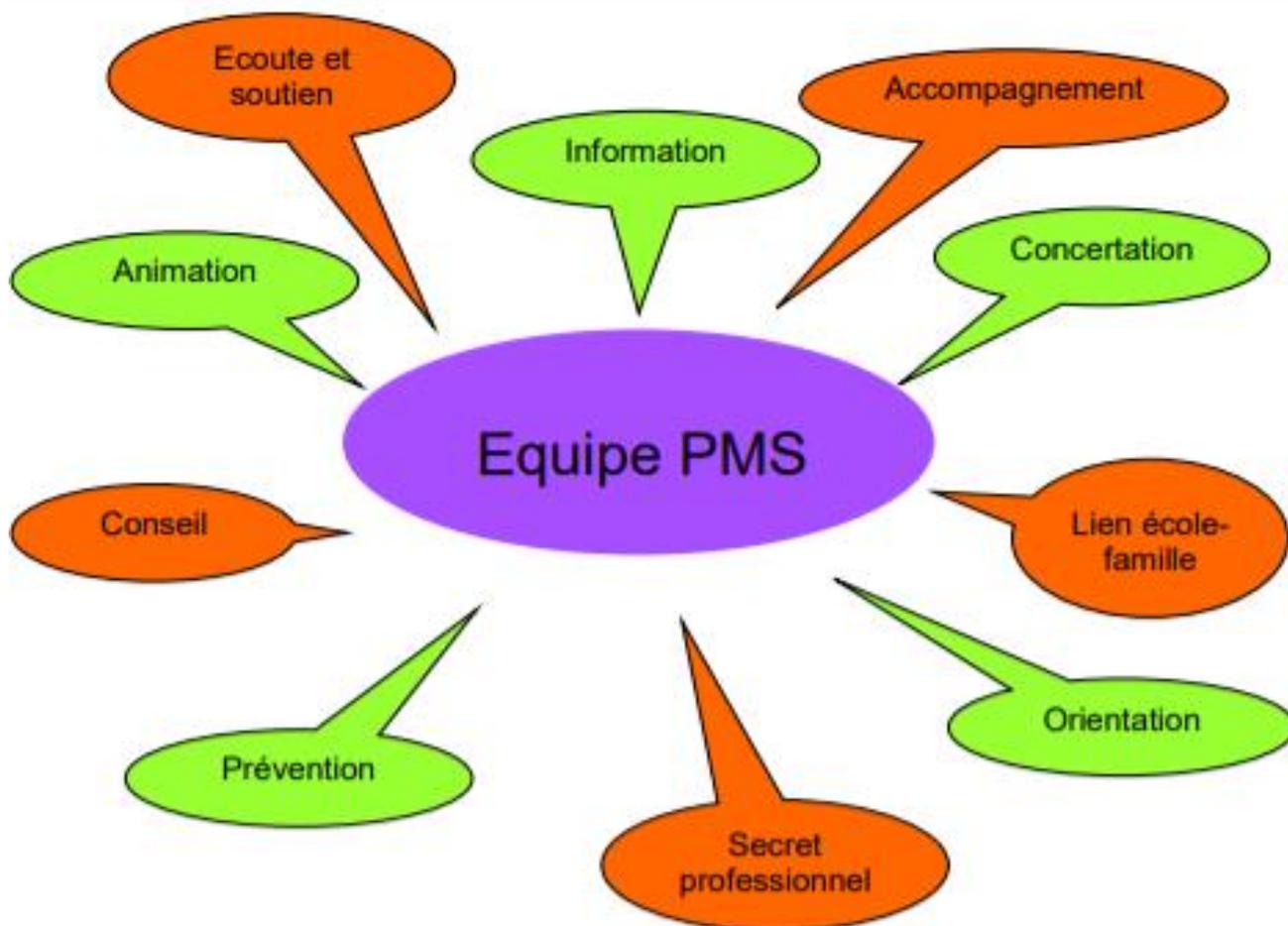
Vous avez un peu de temps à consacrer au cadre de vie de vos enfants ? Vous avez des idées à partager ? On vous attend ! Rejoignez-nous pour une réunion, pour une activité, ou plus si affinités!

Sachez également que l'une des plus grandes aides que vous pouvez nous apporter est de participer aux différents événements que nous organisons toute l'année. Sachez que l'association de Parents est une équipe bénévole et que tout l'argent récolté est utilisé pour améliorer la vie de nos enfants à l'école.

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Si vous souhaitez plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter au numéro suivant : 0472/289109. Vous pouvez également nous écrire à l'adresse suivante : floneap@gmail.com ou rejoignez-nous sur Facebook !

Centre psycho-médico-social (PMS)



L'enfant étant au coeur de nos actions, nous pouvons vous accompagner dans vos questionnements scolaires, affectifs et familiaux. N'hésitez pas à nous contacter.



Inès Honings



Stéphanie Minsier



Caroline Lyon

honings.ines@cpmslibreshw.be minsier.stephanie@cpmslibreshw.be lyonlynch.caroline@cpmslibreshw.be

Téléphone du service : 085/21.29.14

Coopérative de la bière de Flône

› abbayedeflone.be

100%
BELGE



Gaudere et bene facere

Une coopérative
- par des parents -
axée sur 3 fondamentaux

La devise historique de l'Abbaye de Flône que défend
la coopérative dans ses valeurs fondatrices : *le mieux-vivre à l'école,*
le patrimoine, l'esprit entrepreneurial et la production locale.

Devenez coopérateur pour seulement 50€
Soutenons nos valeurs ensemble !



CONTACT: EMMANUEL.RADOUX@ABBAYEDEFLONE.BE - 0475 32 32 15

Pour nous contacter...

Secrétariat	Mme Laurence Erpicum	secretariat@flonefondamental.be 085/310.413
Direction	Mme Marie Dufour	direction@flonefondamental.be 085/310.404

Lors de la réunion de rentrée, l'enseignant clarifiera le canal de communication qu'il utilisera. **Le journal de classe doit rester le moyen privilégié.**

Maternelles

Mme Patricia Plenevaux (accueil)	patricia.plenevaux@flonefondamental.be
Mme Sylvie Thomsin (puéricultrice)	sylvie.thomsin@flonefondamental.be
Mme Florence Sepul	florence.sepul@flonefondamental.be
Mme Geneviève Goffin	genevieve.goffin@flonefondamental.be
Mme Linda Pallavisino	linda.pallavisino@flonefondamental.be
Mme Lindsay Bielen	lindsay.bielen@flonefondamental.be
Mme Marie-Julie Art	marie-julie.art@flonefondamental.be

Primaires

P1A	Mr Lester Distatte	lester.distatte@flonefondamental.be
P1B	Mme Aurore Delbovier	aurore.delbovier@flonefondamental.be
P2A	Mr Jérôme Warnant	jerome.warnant@flonefondamental.be
	Mme Ariane Geury	ariane.giel@flonefondamental.be
	Mme Aurore Ubieta	aurore.ubieta@flonefondamental.be
P2B	Mme Stéphanie Alberton	stephanie.alberton@flonefondamental.be
P2C	Mme Audrey Melchior	audrey.melchior@flonefondamental.be
P3A	Mme M-C Myster	marie.myster@flonefondamental.be
P3B	Mme Audrey Loriers	audrey.loriers@flonefondamental.be
P3C	Mme A-F Paeschen	anne-francoise.paeschen@flonefondamental.be
P4A	Mme Muriel Matagne	muriel.matagne@flonefondamental.be
P4B	Mr Olivier Meertens	olivier.meertens@flonefondamental.be
P4C	Mme Laurie Franck	laurie.franck@flonefondamental.be
P5A	Mr Adrien Schutz	adrien.schutz@flonefondamental.be

P5B Mme Michelle Morsa michelle.morsa@flonefondamental.be
P5C Mme Astrid Etienne astrid.etienne@flonefondamental.be
P6A Mr Benoit Grosjean benoit.grosjean@flonefondamental.be
P6B Mr Sébastien Gerombous sebastien.gerombous@flonefondamental.be
P6C Mme Pauline Magnée pauline.magnee@flonefondamental.be

Professeurs polyvalents

Mme Elise Stegen elise.stegen@flonefondamental.be
Mr Loïc Tielemans loic.tielemans@flonefondamental.be

Maîtres spéciaux

Langues Mme Cécile Vanhaeren cecile.vanhaeren@flonefondamental.be
Mme Philippine van Caloen philippine.vancaloen@flonefondamental.be
Educ.phys Mme Valentine Hergot valentine.hergot@flonefondamental.be
Mr Timothy David timothy.david@flonefondamental.be
Mr Tom Pinchart tom.pinchart@flonefondamental.be
Mme Anne-Julie D'Ans anne-julie.dans@flonefondamental.be

Talons à rendre pour le lundi 5 septembre

**Merci de détacher la page complètement, la compléter et la rendre à l'enseignant
Ne pas découper les différents talons !**

**Je, soussigné(e)....., parent
de.....de la
classe.....**

Carte verte : FACULTATIF

J'autorise mon enfant à quitter la cour de récréation après 15h05

- accompagné(e) deTitre :.....
.....Titre :.....
.....Titre :.....
- seul(e)

Cette autorisation représente une dérogation au règlement d'ordre intérieur. Une fois sorti de la cour, je sais que mon enfant se trouve hors des limites de la surveillance. Je décharge donc l'école de toute responsabilité au cas où un accident surviendrait.

Lu et approuvé

Date :

Signature :

Nom et prénom du responsable :

Autorisation de sortie : OBLIGATOIRE

« Quand la classe sort de l'école, les enfants continuent à apprendre, mais ils le font autrement ! »

Afin d'éviter de nombreux échanges de papiers qui risquent de se perdre, nous vous proposons de compléter une autorisation de sortie qui sera valable pour toutes les activités extra muros organisées durant l'année scolaire (sauf séjours et sorties à vélo). Bien sûr, vous serez toujours informés au préalable des détails de l'activité prévue (date, heure, lieux, matériels...)

J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités extérieures organisées par l'école (sauf séjours et sorties à vélo) durant l'année scolaire 2022-2023

Date :

Signature :

Nom et prénom du responsable :

Etude surveillée – uniquement de P3 à P6

Je souhaite que mon enfant fréquente régulièrement l'étude surveillée :

- Mardi
- Jeudi

Je m'engage à venir le rechercher après 16h afin de ne pas interrompre l'étude des autres enfants et le travail de l'enseignant responsable.

Date :

Signature :

Bus

Mon enfant se rend à l'école en bus OUI NON

Tous les jours

Lundis Mardis Mercredis Jeudis Vendredis

Occasionnellement - **Je le noterai en communication dans le journal de classe !**

Le bus qu'il emprunte est le (biffer les mentions inutiles) :

- **185** (Chapon – Seraing - Verlaine – Stockay – Awirs - Flône)
- **285** (Neuville -Hermalle -Ombret - Flône – Stockay)
- **685** (Huy – Amay – Hermalle - Flône)
- **9** (Liège – Seraing – Engihoul – Flône – Tihange - Huy)
- **46** (Jemeppe – Ivoz – Flémalle – Engis – Flône - Amay)
- **249** (Huy – Ampsin – Villers -le-Bouillet – Amay - Flône)

Date :

Signature :

Demande de consentement – Droit à l'image (barrer la mention inutile)

J'autorise/ n'autorise pas l'école à diffuser les images de mon enfant sur les supports et dans les conditions détaillées dans la brochure Contact 2022-2023.

Date :

Signature :

Nom et prénom du responsable :

RGPD

J'ai pris connaissance de la déclaration de protection des données personnelles à l'attention des élèves et des responsables légaux.

Date :

Signature :

Nom et prénom du responsable :

Fancy-fair – Equipe des Stewards d'accueil

Nom-prénom du/des parents disponible(s) :

Parent de Classe :

GSM : Mail :

Est/sont disponible(s) pour venir comme stewards :

O Vendredi 14 octobre de 20h à 01h30

O Samedi 15 octobre

O 9h30 à 11h30

O 14h30 à 16h30

O 18h30 à 20h30

O 20h30 à 22h30

On a besoin de vous ! D'avance, un immense MERCI !!!

Fancy fair

14-15 octobre 2022

Appel aux stewards d'accueil

Chers parents,

Cette année, nous avons le grand plaisir de pouvoir à nouveau programmer notre traditionnelle fancy-fair !

Celle-ci draine un nombre considérable de personnes et de véhicules sur et aux alentours du site de l'école, en fonction des activités qui s'y déroulent durant les festivités.

Pour gérer au mieux les allées et venues des visiteurs, dans un but de convivialité et de confort d'accueil de chacun, nous mettons chaque année sur pied une équipe de stewards d'accueil (homme ou femme), dont la mission est d'orienter les personnes et de gérer les entrées, sorties et parking des véhicules.

Voilà pourquoi, je fais appel à vous au cas où vous auriez une heure ou deux à nous consacrer pour nous aider.

Si vous êtes intéressés, merci de compléter le talon repris au centre de ce feuillet et de me le renvoyer par mail (direction@flonefondamental.be) ou de me téléphoner (085/310.404) pour m'informer de votre choix.

En vous remerciant d'avance pour votre collaboration à la bonne réussite de notre fête annuelle.

Marie Dufour